

Par ailleurs, je voudrais revenir sur les pièces justificatives déposées sur la plateforme et vous faire les remarques suivantes :

- le compte rendu doit être rédigé par l'enseignant même et non pas par les élèves participants. Aussi, merci bien de redemander un nouveau compte rendu quand celui-ci n'est qu'une simple énumération des activités réalisées chaque jour. Il conviendrait alors de faire parvenir le document que vous trouverez en annexe et d'insister sur le document attendu, soit un compte rendu pédagogique.
- la liste des participants doit être émargée et si pas, elle doit être attestée par le chef d'établissement.
- le formulaire de décompte doit être généralisé automatiquement par la plateforme ; merci de ne pas accepter le formulaire à 4 pages rempli à la main.

Aussi, pour votre information, nous avons demandé à notre prestataire des évolutions sur la plateforme :

- lors de la demande, les enseignants pourront déposer au fur et à mesure les documents demandés même en s'y prenant en plusieurs fois sans qu'ils aient à recréer un dossier.
- lors du décompte, ils pourront de même déposer les pièces justificatives au même rythme qu'évoqué au point précédent.
- lors du décompte, il sera possible à l'OFAJ d'intervenir dans le dossier, même après validation de ce dernier par le rectorat. Cela signifie que les pièces justificatives, qui ne sont pas conformes, pourront encore être inter-changées par les services de l'OFAJ.

Je vous remercie de votre attention et me réjouis de notre coopération dans la gestion des dossiers de l'année 2020.

Bien cordialement et à bientôt,

Anne Sandner

**OFAJ**  
**DFJW**

Anne Sandner

Schulischer und außerschulischer Austausch / Echanges scolaires et extra-scolaires

Projektbeauftragte Schüleraustausch am Ort des Partners /  
Chargée de projet Echanges scolaires au domicile du partenaire

+49 30 288 757-14

Molkenmarkt 1

10179 Berlin



Avec [l'appli linguistique PARKUR](#), préparer son stage en Allemagne, c'est dans la poche !